

---

**DECISION N° : 079.03.2026**

**OBJET : Consultation n° 2025.07 relative aux travaux de reconstruction d'un local associatif et création de sanitaire pour la Plaine des Sports à Osny.**

**Lot 1 : Bâtiment industrialisé**

**Avenant n°1**

---

**Le MAIRE D'OSNY,**

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

**VU** le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 1° relatifs aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ouverte,

**VU** la délibération du Conseil Municipal 065.05.2020 du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

**VU** la décision n°198.08.2025 du 21 août 2025 relative à l'attribution du marché n°2025.07 concernant les travaux de reconstruction d'un local associatif et la création de sanitaire pour la Plaine des Sports à Osny notamment titulaire du lot1 : bâtiment industrialisé, la société LES CONSTRUCTIONS DASSE sise 156 rue Cante Cigale à CASTETS (40260), représentée par Monsieur Pierre PIPO, pour un montant global et forfaitaire de 174 514 € HT,

**Considérant** la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires et de réajuster le montant du marché relatif aux travaux de de reconstruction d'un local associatif et la création de sanitaire pour la Plaine des Sports à Osny, lot 1 : Bâtiment industrialisé,

**Considérant** que ces travaux non prévus au marché initial sont liés à des sujétions imprévues et qu'ils engendrent une plus-value,

**Considérant** qu'il convient de passer un avenant n°1 intégrant ces plus-values et que celui-ci ne bouleverse pas l'économie générale du marché, ni n'en change l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

**Considérant** le projet d'avenant n° 1 ci-annexé.

**Article 1 :**

**DECIDE** de signer l'avenant n° 1 relatif au marché n° 2025.07 pour les travaux de reconstruction d'un local associatif et la création de sanitaire pour la Plaine des Sports à Osny, lot 1 : Bâtiment industrialisé, avec la société LES CONSTRUCTIONS DASSE sise 156 rue Cante Cigale à CASTETS (40260), représentée par Monsieur Pierre PIPO concernant la prise en compte des travaux supplémentaires (plus-values et moins-values) détaillés comme suit :

- Moins-value sur les postes : plancher bois, échelle à crinoline (support échelle en remplacement) et deux radiateurs.
- Gros œuvre : Plancher poutrelle + hourdis polystyrène et plancher vide sanitaire (VARIANTE ISO 18), ferrailage, coulage béton.
- Electricité bloc WC extérieur : installation d'un disjoncteur 16 A dans le TGBT, modification des plans et passage de câble R2V pour le raccordement sous gaine.

**Article 2 :**

**DIT** que le montant de l'avenant n° 1 représente une plus-value de 3 820,41 € HT portant le montant initial du marché de 174 514 € HT à 178 334,41 € HT, soit une augmentation de 2,19 %.

**Article 3**  
**PRECISE** que toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

**Article 4 :**

**DIT** que la dépense résultant dudit avenant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2026 et suivants de la commune.

**Article 5 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le **12 MARS 2026**  
Le Maire,  
  
Jean-Michel LEVESQUE





**AVENANT N°1**

**AU**

**Marché n° 2025.07**

**Travaux de reconstruction d'un local associatif et création de sanitaire pour la**

**Plaine des Sports à OSNY**

**Lot 1 : Bâtiment industrialisé**

**notifié le 21/08/2025**

ENTRE

D'une part,

**Mairie d'Osny - Château de Grouchy - 14 rue William Thornley – BP 90014 – 95520 Osny**

Représentée par Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, Maire

ET

D'autre part, l'entreprise mandataire du marché objet du présent avenant :

**LES CONSTRUCTIONS DASSE – 156 rue Cante Cigale CS 20035 40260 CASTETS**

Représentée par Monsieur PIPO Pierre

**Article 1 - Caractéristiques du marché initial :**

La consultation pour les travaux de reconstruction d'un local associatif et création de sanitaire pour la Plaine des Sports à OSNY a été lancée le 29 avril 2025.

La consultation est composée de 3 lots.

Qu'au terme de l'analyse, le marché relatif au bâtiment industrialisé (lot 01) a été attribué à l'entreprise LES CONSTRUCTIONS DASSE.

Le marché a été notifié à l'entreprise LES CONSTRUCTIONS DASSE, le 21 août 2025, conclu pour un montant global et forfaitaire de 174 514 € HT.

L'ordre de service n°01, signé le 05 septembre 2025, fixe le démarrage des travaux au 15 septembre 2025, pour un délai d'exécution des prestations de 16 semaines, période de préparation incluse.

L'ordre de service n°02, signé le 24 décembre 2025, a été établi pour acter la prolongation du délai d'exécution des travaux initialement prévu jusqu'au 05 janvier 2026. La prolongation a été entérinée jusqu'au 05 mars 2026 conformément au planning annexé audit ordre de service.

L'ordre de service n°03, signé le 13 février 2026, porte sur la réalisation de travaux supplémentaires impliquant une plus-value financière.

**Article 2 - Objet de l'avenant n° 1**

Le présent avenant a pour objet la prise en compte des travaux supplémentaires (plus-values et moins-values) détaillés ci-après :

Objet des travaux en plus ou moins-value	Montant HT de la prestation
Moins-value sur les postes : plancher bois, échelle à crinoline (support échelle en remplacement) et deux radiateurs	- 9 170,00 €
Gros œuvre : Plancher poutrelle + hourdis polystyrène Plancher vide sanitaire (VARIANTE ISO 18), ferrailage, coulage béton	12 287,34 €
Electricité bloc WC extérieur : installation d'un disjoncteur 16 A dans le TGBT, modification des plans et passage de câble R2V pour le raccordement sous gaine	703,07 €
<b>Montant des modifications HT</b>	<b>3 820,41 €</b>
<b>Montant des modifications TTC</b>	<b>4 584,49 €</b>
<b>% d'augmentation de l'avenant n°1</b>	<b>2.19 %</b>
<b>GLOBAL avec plus et moins-values HT</b>	<b>178 334,41 €</b>
<b>GLOBAL avec plus et moins-values TTC</b>	<b>214 001,29 €</b>

Le devis correspondant est joint au présent avenant.

**Article 3 - Impact financier**

Le montant des travaux supplémentaires de l'avenant n°1 représente une plus-value de 3 820,41 € HT, portant le montant initial du marché de 174 514 € HT à 178 334,41 € HT, soit une augmentation de 2.19 %.

**Article 4 – Effet du présent avenant n°1**

Toutes les autres dispositions du marché initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

**Pierre PIPO**

**LES CONSTRUCTIONS DASSE**

Titulaire du marché

*le 5/03/2026*

**LES CONSTRUCTIONS DASSE**  
156, rue Cante Cigale - CS 20035  
40260 C...  
Tél 05 53... 08 00  
R.C.S. Dax 245 470 055  
**Pierre PIPO**

Ville d'Osny

